



UBUGABO BURIHABWA

Déclaration du parti FNL sur la manipulation politicienne du massacre des Congolais à GATUMBA, en août 2004

Dans son ambition démesurée d'enterrer une fois pour toutes la démocratie chèrement conquise au Burundi et contre toute logique constitutionnelle, le président Pierre NKURUNZIZA a fait main basse sur toutes les institutions judiciaires et sécuritaires du pays. Il les a transformées en machines d'intimidation et de répression contre toute personne opposée à son troisième mandat illégal.

A la veille des élections générales de 2015, les services du pouvoir de Bujumbura s'empressent de mettre à exécution leurs plans diaboliques pour écarter définitivement tout opposant jugé de taille à faire face à une éventuelle candidature du CNDD-FDD. Comme toujours, toutes ces manœuvres sont dirigées principalement contre le leader charismatique et incontestable du FNL, monsieur Agathon RWASA.

L'objectif principal est de barrer la route à sa candidature déjà proclamée aux prochaines élections afin que le CNDD-FDD se retrouve sans aucun concurrent et ainsi enterrer définitivement la démocratie dans notre pays.

Face aux complots politiques récurrents, et aux menaces graves d'atteinte à la sécurité physique et politique d'Agathon RWASA, le parti FNL se trouve obligé de tirer la sonnette d'alarme et tient à communiquer ce qui suit à la communauté tant nationale qu'internationale:

1. Depuis la semaine du 10/11/2014, nos sources d'information les plus fiables révèlent que les services personnels du président Pierre NKURUNZIZA projettent d'arrêter monsieur Agathon RWASA, le principal leader de l'opposition burundaise. A cet effet, le pouvoir de Bujumbura qui ne tolère jamais aux citoyens Burundais d'exercer leur droit légal de manifester leur joie ou leur tristesse depuis des années, viennent pourtant de commanditer, de superviser et de financer une manifestation illégale des étrangers recrutés spécialement pour imposer leur loi au Burundi et exiger la mort d'Agathon RWASA. Ce n'est pas une simple coïncidence qu'en date du 14/11/2014 des Congolais Banyamulenge ont manifesté en toute quiétude, devant les Bureaux du parquet général de la République à Bujumbura. C'est tellement sidérant qu'à l'issue de la rencontre avec leur délégation, la porte parole de la cour suprême s'est réjouie de cette action et a rassuré que tous les éléments sont réunis pour arrêter Rwaswa. Inutile de rappeler que le dossier des Banyamulenge est toujours invoqué intentionnellement chaque fois que M. Rwaswa se déclare prêt à braver n'importe quelle candidature du CNDD-FDD.

2. Par ailleurs, l'histoire récente du Burundi est jalonnée de plusieurs massacres et crimes semblables à celui de Gatumba. A travers l'accord d'Arusha et les différents accords de cessez le feu, les Burundais se sont convenus, appuyés par toute la communauté internationale que de tels crimes seront qualifiés et jugés par un tribunal spécial pour le Burundi, conformément aux différents instruments juridiques du droit pénal international. Il est dès lors paradoxal que la même justice s'acharne à juger le seul cas de Gatumba, au moment où d'autres présumés coupables des cas similaires, voire plus graves, occupent de hautes fonctions au sein de l'Etat. Le gouvernement de Bujumbura n'est pas sans ignorer que M. Rwasa bénéficie de l'immunité provisoire lui garantie par l'Accord de cessez le feu qu'il a signé avec Nkurunziza, comme d'ailleurs tous les belligérants de l'époque, dont le président de la République lui-même, condamné à mort.
3. Personne ne peut croire en la crédibilité et en l'indépendance du système judiciaire actuel, alors que certains hauts dignitaires du régime tel que l'Ambassadeur Augustin NSANZE, ancien ministre des affaires étrangères du Burundi sous le premier mandat de Nkurunziza et actuellement son conseiller principal aux questions politiques et diplomatiques, vient de reconnaître officiellement que la justice burundaise peine beaucoup à se mettre sur les rails. Et ce, malgré la fin de la guerre, il y a plus ou moins dix ans. C'était lors de la 53ème session du Comité contre la torture organisée à Genève en Suisse, où il s'exprimait en qualité de chef de la délégation burundaise, qui est venue défendre le gouvernement contre les allégations de plusieurs cas d'assassinats politiques, des exécutions extrajudiciaires, des cas de tortures, détentions arbitraires,... sous le pouvoir du CNDD-FDD depuis dix ans.
4. Cette défaillance de la justice burundaise a été confirmée et soutenue par ce haut cadre de l'Etat burundais devant les experts des Nations Unies et face aux caméras des journalistes européens quand il déclare clairement que « *la justice burundaise se recherche encore !* ». Cette justice n'inspire pas confiance aux Burundais mais aussi à nos partenaires clés tels que les Américains et les Belges qui récemment déconseillaient à leurs ressortissants de se rendre au Burundi car, outre l'insécurité qui sévit dans le pays, le système judiciaire burundais est jugé corrompu et défaillant,. (cfr le site web de la diplomatie belge ou l'article publié le journal *Iwacu-Burundi* en date du 3 novembre 2014).
5. Nous aimerions rappeler à toutes fins utiles que le CNDD-FDD, encore au maquis, est aussi comptable de crimes de guerre, de crimes contre l'humanité sur des populations civiles. Nous nous permettons de citer quelques cas seulement à titre illustratif:
 - a. *A l'aube du 1^{er}/5/1997, des dizaines de jeunes séminaristes ont été massacrés froidement par les hordes des FDD sous le commandement direct de tout l'**Etat-major** de ce mouvement alors rebelle. Pierre NKURUNZIZA n'était pas loin de la scène du crime, car il dirigeait en même temps les attentats sanglants à la mine anti-personnelle au cœur de la ville de Bujumbura. NDIHO Jérôme, alors porte parole du mouvement, a été clair et net dans la revendication du crime au nom du CNDD-FDD.*
 - b. *Quelques temps avant le carnage de BUTA, en juillet 1996, ce sont des centaines de déplacés qui furent massacrés par des maquisards FDD à*

BUGENDANA. Les chefs FDD des opérations ne nieront pas que c'est dans la même période que l'ancien Archevêque de Gitega, Monseigneur RUHUNA Joachim a été exécuté.

- c. *Rappelons aussi les témoignages poignants recueillis par le journaliste KARAYENGA Athanase auprès de Pierre Nkurunziza alors ministre de la Bonne gouvernance, le 29 octobre 2004 à l'Hôtel Eden à Kirundo. Il révèle et jure la main sur le cœur qu'une soixantaine d'anciens étudiants du CNDD-FDD non originaires de Bururi ont été froidement fauchés par leurs chefs de l'époque.*

Il est alors inconcevable que le pouvoir actuel veuille inculper M. Rwsa pour des crimes qu'il n'a jamais revendiqués et que par ailleurs notre parti a toujours condamné avec la dernière énergie. Si des poursuites judiciaires devraient être engagées, chacun des présumés coupables doit répondre individuellement.

Au regard des cas invoqués ci-haut, la matière dépasse largement la compétence d'une juridiction nationale, en particulier celle du Burundi. Seules les juridictions internationales pourront juger des cas de crimes de guerre, crimes contre l'humanité et crimes de génocide commis depuis 1962 à 2006, conformément aux différents Accords signés entre le gouvernement et les mouvements rebelles. Nous mettons en garde le régime Nkurunziza contre cette énième tentative d'atteinte à la sécurité physique et politique de M. Rwsa. Il sera tenu responsable des conséquences qui s'en suivront.

Nous demandons à tous les citoyens burundais de rester vigilants, sereins, de ne pas céder à la peur, à la provocation et de se préparer aux échéances électorales dans la sérénité.

Par la même occasion, nous demandons au Conseil de sécurité des Nations Unies de prendre des mesures nécessaires pour que notre pays ne replonge pas dans une crise insensée, provoquée par un seul homme avide, assoiffé de s'éterniser au pouvoir et craignant pour la défaite électorale de ses hommes de paille en 2015. Nous saluons sincèrement la résolution récemment prise par le Secrétaire Général de l'ONU, son Excellence Ban Ki-Moon, d'envoyer incessamment une mission d'observation électorale au Burundi, et lui demandons de pousser ses émissaires à aller plus loin dans le suivi de tout le cycle électoral, afin de dénoncer à temps les dérives déjà observées au niveau du mode opératoire de la CENI.

Fait à Bujumbura, le 21 novembre 2014

Pour le parti FNL,

Aimé Magera, porte parole